



Objet : Procès-verbal de la 8ème réunion du Conseil d'administration 2014-2015
Présenté aux : Membres du Conseil administratif
Par : Catherine Côté
Date : Lundi le 25 novembre 2014
Lieu : Local de la clinique juridique

0. Ouverture de la réunion

François Alexandre constate le quorum.

Véronique propose l'ouverture de la réunion.

Julien appuie.

Il y a ouverture de la réunion à 11h 37.

Il y a 2 observateurs, Simon Telles et Jean-François Trudelle.

1. Adoption de l'ordre du jour

Julien propose l'adoption de l'ordre du jour.

François appuie.

N'ayant pas de demande de vote, l'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

François Alexandre demande s'il y a des modifications à apporter.

François Alexandre explique qu'il y a une demande de mettre à huis clos la discussion sur le vérificateur général.



Ozzy propose comme modification au procès-verbal de modifier la mention de "VG" pour le "rôle du VG" lorsqu'on ne parle pas directement de lui.

Mathieu Lacelle propose l'adoption du procès-verbal de la dernière rencontre.

Ozzy appuie.

Le procès-verbal de la réunion du septembre est donc adopté.

3. Discussion des procès-verbaux de l'exécutif

4. Rapport du Président de l'exécutif

5. Modification des Règlements Généraux de l'AED

François propose de passer le point 5b avant 5a.

Personne ne s'oppose.

La proposition est donc adoptée à l'unanimité

a. VG

Ozzy explique qu'à cause de la manière dont on fonctionne cette année, le poste de VG n'est pas nécessaire, puisque les discussions se font avec tout le conseil d'administration et le trésorier. Cependant, pour les années où le trésorier n'est pas présent à toutes les réunions, ce peut être fort utile, car le VG transmet les informations

concernant la trésorerie. Aussi, dans les années précédentes, chaque membre du CA surveillait un exécutant. Or, ce n'est plus le cas.

Véronique dit que Jeremy l'avait expliqué et que c'est en réponse au vol que le rôle avait été créé.

Alex dit que les surveillances des exécutants ne se faisaient pas vraiment l'an dernier, ce pourquoi on voulait vraiment quelqu'un d'assigné au trésorier. Le rôle du VG, selon lui, est redondant puisque justement, c'est un peu le rôle global du CA de surveiller les finances. Alex dit qu'on a quelqu'un à l'externe qui fait la surveillance et on pourrait élargir son mandat.

Matthew dit qu'il croit que le poste du VG a été établi parce que dans l'exécutif, le trésorier fait toutes les transactions avec l'argent et c'est pour vérifier ce qui arrive en cas de problème. Il semble que la même personne reçoit l'argent et contacte le comptable. Il y a donc toujours un risque potentiel de fraude.

Jean-François dit que ce qu'il y a avec le VG c'est que c'est difficile de trouver quelqu'un qui comprend aussi bien les finances qu'un ancien trésorier. Le fichier est difficile à manipuler. La tâche est assez complexe.

Vincent dit qu'il pense qu'un VG peut toujours apprendre le budget, même si ça demande une adaptation. Il pense que c'est déjà la tâche du CA, alors il ne comprend pas pourquoi on a besoin d'un administrateur supplémentaire pour le faire. La liste des choses à faire est grande selon lui et ce qui le différencie du CA est justement ce qui n'est pas fait cette année. Ainsi, son rôle recoupe celui du CA. Il pense que le VG pourrait être externe. À la palce, le CA pourrait recevoir une formation pour mieux comprendre le budget. Il pense que si on garde le rôle du VG, il faudra l'adapter pour qu'il ait des tâches différentes de celles du CA.



Matthew pense que le rôle du CA est d'approuver les grosses dépenses, mais que le VG regarde plus précisément les transactions au quotidien. S'il y a un vol, c'est difficile pour le conseil de le constater et c'est là que le rôle du VG entre en jeu.

Alex dit qu'il a l'impression que le rôle du VG est d'être l'ombre du trésorier. Or, ce n'est pas le cas. Il pense que c'est au CA de creuser un peu plus loin de ce côté, et de réellement suivre toutes les finances de l'AED. Un rapport bi-mensuel serait un rôle très lourd. C'est beau de vouloir surveiller, mais le but fondamental du CA est justement de surveiller.

Rosemarie dit qu'en tant qu'administrateurs, ils sont capables de regarder, autant que le VG le ferait, ces finances.

Vincent n'est pas contre le rôle de vérificateur général, mais ne comprend pas pourquoi il est membre du CA. Vincent se questionne aussi à ce que ce soit un ancien trésorier.

Ozzy dit que s'il n'était pas trésorier l'année d'avant, ce serait difficile de suivre toutes les transactions. Il dit que ce serait difficile autant pour le VG et le trésorier, car le trésorier devrait toujours expliquer au VG chaque transaction. Ozzy dit que lorsque chaque administrateur surveillait un exécutant, ça fonctionnait assez bien, car chacun avait un contact avec un autre exécutant.

Mathieu explique qu'en ce moment, le VG ne fait pas plus de surveillance que le CA comme tel. On pourrait demander au trésorier d'assister à toutes les réunions du CA. S'il y a un problème, après on pourrait aller chercher quelqu'un d'externe.

Matthew pense que le concept qu'un conseil peut suivre une personne sonne bien, mais est en réalité très difficile. Le rôle du VG inclut de communiquer avec le

comptable. Pour qu'un conseil puisse faire ça, il faut réellement une personne désignée. D'après lui, la réalité est qu'on ne peut avoir un conseil pour suivre le quotidien.

François Alexandre précise que le rôle du VG n'inclut pas de communiquer avec le comptable.

Rosemarie dit que par rapport à la complexité du budget, elle pense qu'avec un fichier excel, ça peut énormément simplifier la tâche. Avec les explications du trésorier, ça peut bien se faire.

Vincent propose que le trésorier soit présent à toutes les réunions du CA, sauf avis contraire, avec les documents complets et en faisant un suivi du budget. Il ne serait pas administrateur.

Alex appuie. Il pense que le rapport du président se fait et ne voit pas pourquoi le trésorier ne ferait pas de même. Il y aurait présentation des différences. Il pourrait y avoir un point de suivi des finances. Il dit que si cette proposition passe, alors on aura à réévaluer le rôle du VG.

Matthew dit qu'il a une crainte, car le CA pourrait dire non, on n'approuve pas une certaine dépense. Il lui semble qu'une présence trop grande des membres du CE aux rencontres du CA pourrait causer un problème.

Alex dit que dans une optique où ils ne seraient pas élus, ce serait un malaise, mais là c'est le rôle du CA. Il faut savoir endosser les responsabilités en tant qu'administrateurs.

Alex trouve que la déclaration de principe n'adresse aucunement le rôle du VG.



Mathieu propose de procéder au vote.

Ozzy demande le vote.

La proposition est adoptée.

Mathieu dit que considérant l'adoption de la présence du trésorier aux rencontres, d'abolir le poste de vérificateur général.

Alex appuie.

Matthew croit qu'on ne peut parler d'abolir un poste sans en voir le résultat. Il croit que c'est trop tôt.

Marvin dit que Jeremy avait dit qu'il croyait que c'était encore tôt pour abolir le poste, car on n'a pas fait l'exercice de voir si ça apporte quelque chose de plus au CA.

Vincent suggère qu'on essaye d'avoir les 2 formules en même temps et de voir si les 2 fonctionnent. Il faudrait voir ce que le vérificateur général peut faire.

Alex pense que les tâches du vérificateur général sont irréalisables et pense qu'on va arriver à la même conclusion. Il pense que c'est évident qu'il y a un problème et qu'on se rend compte que ce n'est pas applicable dans les faits.

Matthew pense que présentement, lorsque le budget va mal, c'est le temps d'avoir un vérificateur général.



Mathieu dit que la pertinence du rôle du VG n'est pas à son plus fort lors de ces moments, entre autre parce que c'est le rôle global du CA de vérifier les finances lorsqu'elles vont mal.

Vincent dit que le CA surveille toujours les finances et demande si on ne pourrait pas avoir quelqu'un ad hoc qui pourrait être consulté lorsqu'on a besoin.

Alex dit que sans tomber dans l'audit, d'autres associations avec des budgets moindres ont une personne externe pour vérifier cela. Alex dit qu'il ne voit pas pourquoi on ne ferait pas cela.

Alex amende la proposition en abolissant le délai pour abolir le poste. Il pourrait donc y avoir une refonte du poste.

Le proposeur est d'accord.

Vincent propose la mise en dépôt.

Rosemarie appuie.

b. Proposition concernant l'accès au projet de budget (annexe 1)

François Alexandre Guay lit la proposition.

Ozzy dit qu'on devrait peut-être insérer un minimum de temps pour le CA aussi.

François Alexandre Guay dit qu'il y a déjà des délais par rapport au CA.

Matthieu dit qu'il y a une coquille et qu'il manque un "le".



Matthew propose l'adoption.

Mathieu seconde.

Personne ne demande le vote, c'est donc adopté à l'unanimité.

c. Politique d'attribution des fonds aux comités

Véronique pense que tant qu'à débiter la conversation, on devrait mettre en dépôt le point et le mettre en priorité à la prochaine réunion.

Les administrateurs sont d'accord.

6. Varia

Alex réitère qu'on pourrait faire un CA de soir ou du moins de soir une fois sur 2 pour éviter d'arrêter les débats en raison des cours.

François Alexandre va faire un doodle.

Ozzy dit qu'on discute beaucoup du budget, mais qu'on ne suit pas les autres exécutants.

François Alexandre dit que ce devoir a été aboli l'an passé.

7. Fermeture

François propose la fermeture de la réunion.



ÉTUDIANT(E)S EN DROIT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Matthew appuie.

Fermeture de la réunion à 12h53.